

6 septembre 2017, Lyon

## Compétitivité des entreprises : de l'espoir... mais attention à la mise en œuvre des réformes !



A l'occasion de sa conférence de presse de rentrée, Patrick MARTIN, Président du MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes, est revenu ce matin sur l'Université d'été du MEDEF, sur les principaux sujets d'actualité économique et sociale ainsi que sur les axes prioritaires du MEDEF en Auvergne-Rhône-Alpes pour les prochains mois.

- **Université d'été 2017 du MEDEF : Auvergne-Rhône-Alpes à l'honneur**

Pendant les deux jours de l'Université d'été, le MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises et la CCI Auvergne-Rhône-Alpes, a souhaité illustrer les capacités de création, d'innovation et de réussite de la région à travers une sélection d'entreprises et d'audaces entrepreneuriales, parmi lesquelles MoovLab ([www.moovlab.fr](http://www.moovlab.fr)), Stäubli ([www.staubli.fr](http://www.staubli.fr)), Symbio ([www.symbiofcell.com/fr](http://www.symbiofcell.com/fr)), Alpes Bivouac ([www.alpes-bivouac.com](http://www.alpes-bivouac.com)), Blokiwood ([www.blokiwood.fr](http://www.blokiwood.fr)), Cafés Folliet ([www.cafes-folliet.com](http://www.cafes-folliet.com)), Chocolat Voisin ([www.chocolat-voisin.com](http://www.chocolat-voisin.com)), GL Events ([www.gl-events.com](http://www.gl-events.com)), ISKN ([www.iskn.co/fr/](http://www.iskn.co/fr/)), Maskott ([www.maskott.com](http://www.maskott.com)), Marrons Imbert ([www.marrons-imberty.com](http://www.marrons-imberty.com)), Ninkasi ([www.ninkasi.fr](http://www.ninkasi.fr)), Noix et Compagnie ([www.noix-et-compagnie.com](http://www.noix-et-compagnie.com)), POMA ([www.poma.net](http://www.poma.net)), Rostaing ([www.rostaing.com](http://www.rostaing.com)), Salomon ([www.salomon.com](http://www.salomon.com)), et TB Groupe ([www.tb-groupe.fr](http://www.tb-groupe.fr)).

Parmi les participants régionaux à l'Université d'été du MEDEF figuraient aussi l'ASM Clermont Auvergne Rugby et son bouclier de Brennus ainsi que l'Olympique Lyonnais et sa coupe d'Europe de l'équipe pro féminine, deux symboles de succès et d'exploits sportifs en Auvergne-Rhône-Alpes.

« Cette Université d'été a permis de mettre en lumière notre région Auvergne-Rhône-Alpes, territoire d'exception en France et en Europe, de par son attractivité économique, son dynamisme et la capacité de rassemblement de l'ensemble de ses acteurs autour d'un seul objectif : le développement de nos entreprises, startups, TPE-PME et ETI », a précisé Patrick MARTIN.

- **Actualités économiques et sociales : de l'espoir... mais attention à la mise en œuvre des réformes !**

L'esprit de rentrée chez les chefs d'entreprise est marqué par un début de confiance, avec notamment une légère embellie en termes d'activité ainsi que des perspectives de croissance mieux orientées dans la plupart des secteurs d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Dans ce contexte, les ordonnances réformant le marché du travail et le projet de loi de finance (PLF) 2018 constituent deux éléments clés pour confirmer ou infirmer cette tendance auprès des chefs

d'entreprise, tout comme ils représentent des marqueurs importants du quinquennat du Président de la République et surtout de sa volonté de réforme.

« Il est indispensable de continuer à améliorer la compétitivité des entreprises, qui reste encore bien trop loin des standards européens, a poursuivi Patrick MARTIN. Ces deux textes doivent impérativement s'inscrire dans la dynamique de simplification annoncée pour le marché du travail et de poursuite de la baisse des charges pesant sur les entreprises ».

A ce titre, la volonté du Gouvernement de transformer le CICE en baisse de charges fiscalisées, qui se traduirait par un manque à gagner de 7 milliards d'euros pour les entreprises françaises (source COE-Rexecode), doit être repensée. Idem pour la surtaxe temporaire envisagée pour les grandes entreprises, qui, si elle se confirme, ne ferait qu'alourdir le fardeau fiscal des entreprises. De même, le plafonnement des indemnités prudhommales en cas de licenciement abusif est une bonne nouvelle mais la hausse des indemnités légales de licenciement envisagée en contrepartie est préoccupante.

« Nous devons envoyer un signal clair et lisible aux entreprises, seule façon de relancer la croissance et l'emploi : poursuivre la baisse de la pression fiscale, continuer à alléger le coût du travail, simplifier le droit social pour toutes les entreprises, quelle que soit leur taille et leur secteur d'activité », a résumé Patrick MARTIN.

- **Priorités du MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes**

En Auvergne-Rhône-Alpes plus spécifiquement, parmi les sujets d'action prioritaire figurent, entre autres, le renforcement nos infrastructures. Concernant l'A45, toutes les étapes légales ont été respectées, les financements sont aujourd'hui assurés, le premier coup de pioche doit être donné au plus vite pour que cette nouvelle infrastructure ouvre en 2022, comme prévu et comme le souhaite l'ensemble du monde économique régional. Les bénéfices de cette infrastructure sont indiscutables, en termes de sécurité, d'exemplarité écologique, de bien-être des riverains, de création de valeur induite (100 M€ par an), et enfin de tremplin pour la structuration métropolitaine Lyon – Saint-Etienne.

Autre dossier : le Lyon-Turin. A quelques jours du prochain Sommet franco-italien, le chantier Lyon-Turin, qui a fait l'objet de plusieurs traités internationaux, est prioritaire pour la France et l'Europe et constitue un puissant levier de développement économique et de création d'emplois en Auvergne-Rhône-Alpes.

La sécurisation du financement de nos entreprises représente également une priorité pour le MEDEF. Enjeu décisif de leur développement, l'accès aux différentes sources de financements donne aux entreprises des moyens de se développer et de devenir les futures ETI de demain. Dans ce domaine, plus de 200 start-up, TPE et PME d'Auvergne-Rhône-Alpes ont été accompagnées dans le cadre d'Ambition PME « Levée de fonds », programme mis en œuvre par le MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes avec le soutien du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes. Depuis le lancement d'Ambition PME Levée de fonds, une entreprise sur deux est entrée ou va entrer dans un processus d'ouverture de capital avec la perspective de nouveaux financements compris entre 150 000 € et 5 M€.